



M.R.A.X. a.s.b.l.
Mouvement contre le Racisme,
l'Antisémitisme et la Xénophobie

En mouvement
contre le racisme au quotidien,
intercommunautaire, politique et
institutionnel !

Axes programmatiques 2004-2007

A maints égards, le M.R.A.X. vit un moment important dans son histoire.

Le mouvement vient de vivre un changement de son conseil d'administration et est en train de vivre un changement de direction et un changement de ses statuts. Ajoutons à cela la reconnaissance en éducation permanente à confirmer dans le cadre du nouveau décret, et nous aurons compris à quel point les derniers mois ont pu être constructifs et riches en termes de travail interne, de remise en question et d'introspection.

Sur le plan externe, en outre, rarement le combat du M.R.A.X. n'aura été autant d'actualité. La multiplication d'actes racistes au quotidien, mais surtout le succès des formations d'extrême droite aux dernières élections mettent notre société au pied du mur.

Cette vague nous inquiète et nous préoccupe. Le Vlaams Blok, pour le citer, n'a perdu aucune élection depuis 1991, est arrivé second parti de Flandre aux élections régionales de juin 2004 et est placé au premier rang dans les dernières enquêtes d'opinion. Et ce, alors même que l'année 2004 se voit marquée d'une victoire juridique et symbolique contre le racisme politique organisé, par le biais de la condamnation pour racisme par la Cour d'appel de Gand, confirmée par la Cour de Cassation, des asbl qui composent ce parti. Alors même qu'un certain nombre de démocrates, qu'ils soient politiques, institutionnels ou associatifs, ont tenté de mobiliser les citoyens contre l'extrême droite, par le biais de campagnes de sensibilisation, de prises de position fortes, de séances d'information...

Non seulement la reconnaissance, par la justice, du caractère raciste d'un parti politique n'altère pas son électorat, non seulement son discours haineux continue à infiltrer, par suivisme ou démagogie, les idées de partis démocratiques, mais en plus il nous faut faire face à la résurgence d'une extrême droite francophone, qui atteint des scores préoccupants alors qu'elle ne possède ni chef charismatique, ni programme politique construit, ni réseaux ! Nous proposons que le M.R.A.X. prenne des initiatives en matière de « racisme politique ».

S'agissant du « racisme au quotidien », nous proposons qu'il reste une priorité. Il est, hélas, toujours bien présent dans notre société. Pour le M.R.A.X., la vigilance face à toutes les manifestations discriminatoires, si « légères » puissent-elles sembler, est un préalable de son combat. Il faudra, outre notre fonction de « poil à gratter » politique et social, multiplier les initiatives vers les domaines de la vie courante qui recèlent des pratiques discriminatoires, tels que l'accès à l'emploi, les discriminations sur le lieu de travail, l'accès au logement et, de manière générale, toutes les fournitures de services touchant le grand public (administrations, dancings, sport, etc.).

Le combat du M.R.A.X. vise notamment à sensibiliser les citoyens eux-mêmes à l'importance de pouvoir s'épanouir, pour le bien de chacun, au sein d'une société ouverte au sein de laquelle les différentes cultures seraient reconnues et respectées pour ce qu'elles sont. Cette coexistence ne pourra s'instaurer que par un dialogue entre les communautés plus dense, plus libre et plus respectueux. Le M.R.A.X.

s'opposera ainsi toujours à ceux qui tenteront, à des fins partisans, d'importer des conflits étrangers pour diviser notre société. Aucune culture n'est exclusive et homogène, chacun de nous a besoin de rencontres, de confrontations d'idées avec autrui pour évoluer dans son trajet de vie. Le M.R.A.X., au travers de chacune de ses actions, luttera contre tout repli identitaire et communautariste, tout en se battant pour préserver le droit de chacun à faire respecter sa culture, de manière égale. Nous proposons donc que le M.R.A.X. s'engage désormais dans la lutte contre le « racisme intercommunautaire ».

Nous proposons que le M.R.A.X., enfin, continue à exercer sa vigilance sur la situation des étrangers dans notre pays, en ce compris celles et ceux qui se retrouvent enfermés à leur arrivée. Il nous tiendra à cœur que le droit des étrangers soit intégralement respecté. Le principe fédérateur doit rester celui de la reconnaissance, en droit et dans les faits, de l'égalité des droits ; à cet effet, nous insisterons sur la nécessité de combattre la place laissée à l'arbitraire et aux préjugés. Il nous paraît ainsi essentiel de persévérer dans notre combat contre le « racisme institutionnel ».

Pour ce faire, il va falloir, chers membres du M.R.A.X., cher-e-s ami-e-s, être uni-e-s. Entre nous. N'oublions jamais ce qui nous rassemble ici. N'oublions jamais que ce qui nous rassemble a beaucoup, beaucoup plus de valeur que le poids de nos différences, qu'il s'agisse de différences d'approches, de méthodes de travail, de langage. Nous avons tous un même objectif : le combat antiraciste. Nous devons nous rassembler pour le mener.

Les priorités qui vous sont soumises, ci-joint, ont été établies au sein de groupes de travail au sein desquels ont œuvré, en étroite collaboration, les membres du conseil d'administration, les permanent-e-s et une série de personnes ressources parmi les membres de notre mouvement.

Les quatre thématiques retenues par le Conseil d'administration – à savoir la lutte contre le racisme au quotidien, le racisme intercommunautaire, le racisme politique et le racisme institutionnel – l'ont été grâce à la précieuse participation de Jean-Michel Chaumont, sociologue et ancien administrateur au M.R.A.X., qui nous a aidés à distinguer l'essentiel de l'accessoire dans les nombreuses réflexions que les un-e-s et les autres échangeaient. Qu'il en soit chaleureusement remercié !

Le 14 décembre 2004, nous avons demandé, après amendements, critiques et remarques formulés, le 20 novembre 2004, par l'Assemblée générale du M.R.A.X., son approbation quant à ces axes programmatiques qui détermineront les actions que nous aurons à mener dans les trois années à venir.

Radouane BOUHLAL,
Président

AXE PROGRAMMATIQUE
« Racisme et discriminations racistes au quotidien »

1. Introduction

Circonscrire le champ d'action du M.R.A.X. ?

Il existe des discriminations fondées sur le sexe, une **prétendue race**, la **couleur**, l'ascendance, l'**origine nationale ou ethnique**, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, l'âge, la **conviction religieuse ou philosophique**, l'état de santé actuel ou futur, un handicap ou une caractéristique physique (Voir loi 25 février 2003).

L'objet social du M.R.A.X. est plus limitatif (voir nouveaux statuts).
 Qu'entend-t-on par discriminations visés par ledit objet social?

Les actes de racisme sont hélas quotidiens. Tous les domaines de la vie courante sont concernés, raison pour laquelle tous les citoyens sont concernés. Car, même lorsqu'on n'est pas une victime directe, on ne peut admettre que la société dans laquelle nous évoluons tolère des formes, même larvées, de racisme au quotidien. Le M.R.A.X. entend bien rester fidèle à son devoir de vigilance et mener une politique offensive contre tous les actes de xénophobie qui empoisonnent notre société et empêchent des hommes, des femmes, des enfants d'y évoluer et d'y vivre normalement. Il n'est pas tolérable, en 2004, que la couleur de peau, la religion ou un nom de famille puissent constituer des obstacles à l'obtention d'un emploi ou d'un logement. Tant que cela sera le cas, nous continuerons à dénoncer les faits, soutenir les victimes, sensibiliser le grand public.

2. Actions à entreprendre

Puisque l'étendue de ces discriminations vise l'ensemble de la vie quotidienne, il paraît raisonnable de procéder par priorités. Il est absurde et contre-productif de vouloir être présent sur tous les terrains à la fois. Les campagnes spécifiques que le M.R.A.X. pourrait mettre sur pied doivent tenir compte de cet impératif, et être établies par tranches, en tenant compte des facteurs suivants : importance du racisme dans ces secteurs, actualité, pertinence, etc.

A. Champs d'action

Secteurs dans lesquels des actions pourraient être envisagées :

- Accès à l'Emploi – Formation / Milieu du travail (brimades, humiliations, niveau de rémunération, relation de travail, licenciement abusif,...)

- (Transport en commun) – partenariat avec la STIB (surfaces publicitaires)
- Education (manuels scolaires, histoire de l'immigration, cours des religions, ateliers de philosophie) – Ecole (humiliation, orientations abusives vers certaines filières,...)
- Médias (Internet, presse écrite et audio-visuelle)
- Accès au Logement
- Forces de l'ordre
- Accès aux Loisirs – milieu du sport
- (Santé)
- Accès aux Services publics
- Cohabitation – mieux « vivre-ensemble »
- (...)

L'emploi (en particulier, les discriminations dans le cadre de l'exécution du travail) et le logement font, entre autres, partie, pour rappel, des domaines identifiés comme donnant lieu au plus grand nombre de plaintes en matière de racisme, d'après les statistiques du M.R.A.X.

Le sport apparaît comme un lieu où se pratique le racisme à grande échelle. C'est un secteur qui a d'ailleurs été peu investi par le M.R.A.X. jusqu'ici.

En conséquence, il est proposé de mener des actions dans la lutte contre le racisme dans le **travail**, le **logement** et le **sport**.

B. Motifs

On peut recenser, parmi les causes de discriminations, les critères suivants :

- l'origine ou la prétendue race
- la nationalité
- la couleur de peau
- les convictions religieuses

Les trois premières causes peuvent aisément être qualifiées de discriminations de type raciste, et font sans aucune difficulté ou ambiguïté, depuis bien longtemps, l'objet de toute l'attention du M.R.A.X. et des actions mises sur pied.

Les convictions religieuses, en revanche, mériteraient sans doute de faire l'objet d'une attention plus accrue. Au moment où l'actualité internationale exacerbe les passions et où d'aucuns se laissent tenter par un prétendu « choc des civilisations », il paraît essentiel de communiquer sur les discriminations qui ont pour origine les convictions religieuses ou spirituelles.

Sont concernés :

l'antisémitisme, dont on a, bien entendu, pu constater d'inquiétants relents, et au sujet duquel le M.R.A.X. continue à mobiliser durablement l'opinion publique ; la vigilance en cette matière est d'autant plus importante que de nombreux

amalgames, provoqués par de multiples tentatives d'importation du conflit israélo-palestinien, pervertissent cette discrimination.

l'islamophobie, dont on peut également, sans nul doute, constater une nette recrudescence, pose également un grave problème de société.

Il est important de savoir de quoi l'on parle et de ne pas tomber dans le piège d'un concept « foure-tout » parce qu'à ce jour, encore mal défini. Un contenu académique et scientifique pourrait ainsi être apporté via des colloques ou des recherches scientifiques.

Pour ne pas se tromper sur les tâches à mener en cette matière, il est proposé de former un groupe de travail, chargé d'analyser les contours du terme employé, tout en gardant à l'esprit que l'islamophobie vise bien entendu les citoyens de confession musulmane, et non la « population maghrébine » en elle-même, victime en revanche d'une xénophobie plus « classique » dans l'accès aux services (*cf.* point A).

En synthèse, le groupe de travail devra différencier ce qui est à proprement parler de nature raciste (discriminations subies au quotidien par les citoyens de confession musulmane, propos islamophobes qui incitent à la haine et/ou dégradants,...) et ce qui relève davantage de critiques contre l'islam en tant qu'opinion (liberté d'expression, d'opinion), cette dernière hypothèse ne concerne *a priori* pas l'objet social du M.R.A.X.

Le groupe de travail devra donc faire le point sur les discriminations subies par lesdits citoyens tant sur le plan individuel (ex : une jeune fille portant le foulard qu'on refuse, vu le foulard, de servir dans un café, *etc.*) que sur le plan collectif (problématique des funérailles et sépultures, des aumôniers, du non financement des lieux de cultes, *etc.*). Bien entendu, il ne s'agit pas ici d'encourager une quelconque confessionnalisation de la société, par des réponses à des demandes « communautaristes » ou des minorités... bien au contraire, il s'agit, sur ce sujet comme sur tous les autres, de se battre pour l'égalité des droits et la non-discrimination.

Une action d'envergure doit-elle être entreprise en commun sur ces deux thèmes (antisémitisme et islamophobie), pour court-circuiter les replis communautaires ? Ou faut-il au contraire éviter de les distinguer ? Quelle que soit la ligne choisie, il est clair qu'aucune différence ne doit être faite entre des actes racistes ayant pour fondement une prétendue race, une nationalité, une couleur de peau ou les convictions religieuses ; ces dernières font en effet partie intégrante de la culture et de l'identité des individus, et les attaquer par ce biais revient, de manière comparable aux autres motifs, à attaquer leur dignité.

C. Actions et priorités

Bien que la plupart des contributions soulignent avec force que le M.R.A.X. doit rester vigilant par rapport à toutes les questions de discrimination, qu'il n'y a pas vraiment de priorités à définir pour les trois ans à venir. Il n'empêche qu'il y a à éviter le double emploi avec d'autres organismes. Il faudrait cibler davantage les domaines qui ne sont pas à proprement parler du champs d'action du Centre pour l'égalité des chances (ex : accès aux services publics, accès à l'emploi). Cela ne signifie pas qu'il faille considérer des thèmes comme moins importants que d'autres, mais simplement que, par souci d'efficacité et de pragmatisme, une sélection doit s'opérer.

La question de l'emploi est clairement prioritaire, et trouverait une légitimité accrue en Région bruxelloise, où le taux de chômage reste élevé et touche de plein fouet des populations-cible en matière de discriminations. Mais ce thème est trop large. Il faudrait peut-être s'en tenir aux discriminations « primaires » sur le lieu du travail (brimades, humiliations, tête de turc,...), ou sur celle de l'accès à l'embauche. Agir de manière proactive, non seulement par le biais de campagnes mais aussi par la conclusion d'accords avec le secteur (ORBEM, entreprises, etc.). Des partenariats avec les syndicats, la FEB et les boîtes d'intérim doivent pouvoir être envisagés. Une campagne sur les avantages de la multiculturalité dans le milieu du travail pourrait être menée avec des associations qui promeuvent cette valeur.

Le racisme dans le milieu sportif de la part de certains dirigeants semble être une matière où il y aurait énormément de choses à faire en terme de sensibilisation en raison de l'esprit de compétition qui y règne (ex : les clubs et fédérations de foot où il y a une participation importante de jeunes joueurs d'origine « maghrébine », turque, « sub-saharienne »). Il faudrait voir, si par le passé, des campagnes de sensibilisation n'avaient pas été lancées par les fédérations elles-mêmes. Il faudrait associer les clubs sportifs au M.R.A.X. afin d'interpeller les fédérations. Ce serait aussi l'occasion de faire connaître le M.R.A.X. aux jeunes.

S'agissant de l'Education et des manuels scolaires relatant des situations, des clichés racistes ou xénophobes (manuels d'histoire en général), il serait peut-être intéressant de développer un label « non racisme » comme argument de vente pour les Editeurs desdits ouvrages. Il existe un processus d'abandon des manuels au profit des photocopies. Mais cette tendance risque de s'inverser dans les années à venir. Aussi, serait-il intéressant d'anticiper le mouvement.

3. Méthodologie

Plusieurs questions furent posées :

A. Opportunité de mener des campagnes :

Les campagnes doivent rester générales même si l'on sait que certaines populations sont touchées davantage par les discriminations. Il faut toujours mener une réflexion macrosociologique.

C. Actions et priorités

Bien que la plupart des contributions soulignent avec force que le M.R.A.X. doit rester vigilant par rapport à toutes les questions de discrimination, qu'il n'y a pas vraiment de priorités à définir pour les trois ans à venir. Il n'empêche qu'il y a à éviter le double emploi avec d'autres organismes. Il faudrait cibler davantage les domaines qui ne sont pas à proprement parler du champs d'action du Centre pour l'égalité des chances (ex : accès aux services publics, accès à l'emploi). Cela ne signifie pas qu'il faille considérer des thèmes comme moins importants que d'autres, mais simplement que, par souci d'efficacité et de pragmatisme, une sélection doit s'opérer.

La question de l'emploi est clairement prioritaire, et trouverait une légitimité accrue en Région bruxelloise, où le taux de chômage reste élevé et touche de plein fouet des populations-cible en matière de discriminations. Mais ce thème est trop large. Il faudrait peut-être s'en tenir aux discriminations « primaires » sur le lieu du travail (brimades, humiliations, tête de turc,...), ou sur celle de l'accès à l'embauche. Agir de manière proactive, non seulement par le biais de campagnes mais aussi par la conclusion d'accords avec le secteur (ORBEM, entreprises, etc.). Des partenariats avec les syndicats, la FEB et les boîtes d'intérim doivent pouvoir être envisagés. Une campagne sur les avantages de la multiculturalité dans le milieu du travail pourrait être menée avec des associations qui promeuvent cette valeur.

Le racisme dans le milieu sportif de la part de certains dirigeants semble être une matière où il y aurait énormément de choses à faire en terme de sensibilisation en raison de l'esprit de compétition qui y règne (ex : les clubs et fédérations de foot où il y a une participation importante de jeunes joueurs d'origine « maghrébine », turque, « sub-saharienne »). Il faudrait voir, si par le passé, des campagnes de sensibilisation n'avaient pas été lancées par les fédérations elles-mêmes. Il faudrait associer les clubs sportifs au M.R.A.X. afin d'interpeller les fédérations. Ce serait aussi l'occasion de faire connaître le M.R.A.X. aux jeunes.

S'agissant de l'Education et des manuels scolaires relatant des situations, des clichés racistes ou xénophobes (manuels d'histoire en général), il serait peut-être intéressant de développer un label « non racisme » comme argument de vente pour les Editeurs desdits ouvrages. Il existe un processus d'abandon des manuels au profit des photocopies. Mais cette tendance risque de s'inverser dans les années à venir. Aussi, serait-il intéressant d'anticiper le mouvement.

3. Méthodologie

Plusieurs questions furent posées :

A. Opportunité de mener des campagnes :

Les campagnes doivent rester générales même si l'on sait que certaines populations sont touchées davantage par les discriminations. Il faut toujours mener une réflexion macrosociologique.

B. Plaintes :

Il serait intéressant de se pencher sur les raisons qui poussent certain(e)s plaignant(e)s à abandonner leur plainte.

Par ailleurs, il faudra rester attentif aux mécanismes de testing que le Gouvernement mettra en place et prendre des initiatives pour qu'il puisse produire un maximum d'effets positifs.

C. Evaluation des actions entreprises :

L'action doit s'articuler sur trois niveaux d'intervention : l'aide individuelle (service social) – la réaction juridique – les campagnes/lobbying politique.

S'agissant de l'évaluation des campagnes, il convient d'améliorer les méthodes d'évaluation.

L'exemple de la campagne « désolé, c'est déjà loué » est très significatif. Tirer les leçons pour l'avenir est impossible sans l'organisation d'un « feed-back » sur le terrain et le public-cible qui indique si l'action a atteint sa cible, a échoué, a permis une réduction des discriminations. La mise sur pied d'un processus d'évaluation performant et systématique de toute action ou campagne est indispensable. A cet égard, une méthodologie appropriée doit être développée (que cherche-t-on à évaluer, en ayant à l'esprit qu'il est impossible de savoir si le racisme recule concrètement)

Par ailleurs, il faut favoriser davantage les partenariats (ex : associations des locataires) pour développer une dynamique collective moins propice à l'essoufflement. Associer le M.R.A.X. à d'autres structures, associatives ou non, qui connaissent le terrain sur lequel nous entendons agir est essentiel. Cela nous permettra en outre de disposer d'indicateurs fiables, d'un impact médiatique plus considérable et, surtout d'un résultat plus efficient.

Enfin, il faut veiller à la mise en application effective de la loi du 25 février 2003 notamment en faisant aboutir le « testing » comme élément de preuve en justice (suite de la campagne « boîtes de nuit : white only »)

AXE PROGRAMMATIQUE
« RACISME INTERCOMMUNAUTAIRE »

Nous pensons que le racisme en général doit certainement rester notre fil conducteur mais que des phénomènes de rejet de groupe à groupe (certaines minorités entre elles) sont nés à la faveur d'évènements historiques ou sociaux particuliers et que nous devons les travailler.

Dans un premier temps, nous avons réfléchi au sens même du terme « intercommunautaire » et que signifie, dans ce cadre : « communauté » ? Les termes utilisés sont souvent impropres dans ce contexte. Et, il est toujours délicat d'enfermer des personnes dans une problématique de groupe.

Dans un deuxième temps, nous avons pris la mesure de ce qui a fait émerger cette préoccupation depuis trois ans, particulièrement, en ce qui concerne les Juifs et les « Arabes » (les « Maghrébins » plus spécifiquement pour ce qui concerne la Belgique).

Remarque : dans cette note, nous avons pris le parti de parler de « Maghrébins » pour des personnes qui sont, de fait, souvent des belges issus de l'immigration maghrébine. Le terme arabo-musulman souvent employé dans ce contexte, semble faire plus de confusion que de clarté. Bien que le fait religieux musulman soit venu souvent remplacer l'identité d'origine nationale et culturelle.

Nous sommes conscients que des oppositions intercommunautaires se posent entre différents groupes dans notre société. Il y a certainement des tensions entre les Tutsis et les Hutus, les Turcs et les Arméniens et Kurdes, les anciennes immigrations pauvres qui voient d'un mauvais œil arriver les nouvelles notamment des pays de l'Est, les Flamands et les francophones etc.. et nous devons également intervenir si on nous interpelle. Mais une certaine dégradation entre des juifs et des maghrébins méritait une action particulière de la part du M.R.A.X., car nous avons été sollicités depuis trois ans et cela nous a déjà amené à développer les campagnes : « La haine? Je dis non » et « La paix, ça commence entre nous ». En effet, des phénomènes d'agressions se sont démultipliés entre des personnes de ces deux groupes depuis le 11 septembre 2001 et la dégradation du conflit israélo-palestinien.

Les Maghrébins font l'objet, dans nos pays, de discriminations et de racisme depuis longtemps de la part de la société majoritaire, cela, en tant que groupe issu d'une immigration pauvre et plus récente. Le racisme envers eux s'est amplifié dans le cadre de conflits dits de « civilisation » entre « le bien et le mal » ; ce que d'aucuns appelle « islamophobie ». La société majoritaire tient des propos pour le moins dangereux, créateur d'amalgames à leur égard (musulman = intégristes = terroristes). Certains juifs laissent, par ailleurs, croire que les Maghrébins font partie

d'un « lobby » qui est en train d'influencer la classe politique contre Israël et tiennent des propos pour le moins stigmatisants à leur égard.

Les juifs ont été l'objet d'un antisémitisme virulent en Europe (d'origine religieuse et « raciste ») qui a abouti au génocide perpétré par les nazis. Après la guerre, un tabou s'est instauré dans la société qui a permis d'atténuer l'expression de l'antisémitisme. Aujourd'hui, le tabou a en partie sauté et les juifs sont l'objet d'un nouvel antisémitisme principalement porté dans des milieux Maghrébins, mais pas seulement. Ceci, à la faveur d'un amalgame entre juifs et Etat sioniste d'Israël. Dans les milieux Maghrébins, de fait, une certaine xénophobie « soft » a toujours existé mais dans les Etats du Maghreb, les juifs étaient officiellement « protégés ».

On assiste donc à une sorte de concurrence dans la "victimisation" entre ces deux groupes qui, tous les deux, pour des raisons différentes, ont fait et font l'objet de rejet, de mépris et d'exclusion. Une hiérarchisation des victimes se pose-t-elle ?

Deux questions se posent à propos d'un travail à mener pour défaire ce qui se joue dans ces agressions :

1. est-il juste et/ou stratégiquement judicieux de pointer du doigt (de nommer) certains jeunes d'origine maghrébine, principalement, en ce qui concerne leurs agressions à l'égard de Juifs. Ne confondent-ils pas juifs et bourgeoisie blanche en général ? Si oui, faut-il le mettre en épingle ? Le groupe n'est pas clair sur la question ;
2. une des difficultés, par ailleurs, est de faire la part des choses entre des personnes d'origine arabe qui se mobilisent pour les Palestiniens en tant que citoyens du monde et ceux qui ont une virulence de type communautaire uniquement à ce sujet. Il en va de même pour les juifs quand ils se mobilisent pour Israël.

III. Propositions :

Le groupe propose cinq pistes de travail pour rencontrer ces questions sans priorités dans un premier temps :

1. a. un travail réflexif de type **séminaire** sur des questions universelles sur le moyen terme. Ce travail a une portée transversale pour notre mouvement ;
b. un **colloque** sur la question de la concurrence entre « victimes ». (à développer) ;

2. un travail **culturel** pour faire se rencontrer des groupes qui normalement s'excluent ou s'ignorent ;
 - ex. a. des créations plastiques dans le métro Lemonnier, fréquenté notamment par de jeunes juifs de l'école Maimonide, des jeunes maghrébins du quartier. Mais pas seulement... ;
 - b. une création de type théâtral entre des jeunes de différences origines ;
3. un travail **d'expression**
 - a. organiser des groupes de rencontres entre des juifs et des personnes d'origine maghrébine, à la fois sur le vécu de chacun avec une dimension informative (histoire, culture, questions politiques...). Certaines tentatives existent : « Dialogue et partage », le « Groupe sans nom »... ;
 - b. organiser des groupes d'expression de jeunes maghrébins par exemple, notamment sur leur vécu pour qu'on comprenne mieux quelles sont les humiliations qu'ils subissent et quels sont les sentiments qui travaillent certains d'entre eux quand ils agressent les adultes (les juifs, les Flamands, les bourgeois ???).
Bien sûr, tout cela est sujet à caution, peut-être vaut-il mieux parler de groupe de jeunes en général ?;
4. un travail de création **d'outils pédagogiques**, de **type d'action** qui permettent de mieux rencontrer ces problèmes ;
5. un travail **d'évaluation** qui nous permettent de savoir si quelque chose « bouge » après nos interventions diverses. Il faudra être bien attentif à cet aspect ;
6. un travail **d'écriture** pour laisser des traces de nos débats et actions.

AXE PROGRAMMATIQUE
« RACISME POLITIQUE »

1) La lutte contre l'extrême droite : une priorité pour le M.R.A.X. ?

Il apparaît très clairement que l'extrême droite, dans ses multiples facettes, présente une dimension raciste. La lutte contre le racisme faisant expressément partie de l'objet social du M.R.A.X., ce dernier se doit d'apporter sa contribution à l'arsenal de moyens déployés en vue de contrer la présence et l'expansion du racisme développé par ce mouvement en Belgique.

L'expansion des idées d'extrême droite ayant pour corollaire la banalisation des actes ou des discours racistes, n'y a-t-il pas lieu pour le M.R.A.X. d'intervenir encore plus largement dans ce domaine ? En effet, combattre l'extrême droite dans son ensemble et pas uniquement sous l'angle de sa composante raciste, c'est combattre la banalisation du racisme étant donné que l'un et l'autre sont liés.

Cependant, la question centrale étant « qu'est-ce que le M.R.A.X. peut apporter à ce débat ? », ne devrait-on pas rester centré sur le racisme qui est l'objet social du M.R.A.X. ?

Le groupe conclut, après diverses réflexions échangées, à la proposition que, s'agissant de la lutte contre les dimensions raciste et xénophobe de l'extrême droite, le M.R.A.X. doit prendre des initiatives, mais que, s'agissant de la lutte contre les autres dimensions discriminatoires (sexisme, homophobie, anti-syndicalisme, etc.), le M.R.A.X. doit davantage « se limiter » à s'associer à des initiatives lancées par d'autres.

2) Quelles stratégies faut-il développer ?

1. Les moyens développés jusqu'à présent pour contrer l'extrême droite ne semblent pas avoir porté leurs fruits puisque, de toute évidence, les dernières élections affichent un regain d'intérêt pour ces idées.

Il serait dès lors enrichissant, avant de s'interroger sur les moyens d'action à mettre en œuvre, de comprendre comment dans une société démocratique donnée, à un moment donné, se constitue un terrain fertile pour les idées d'extrême droite et comment ce mouvement s'épanouit et s'étend par la suite. En effet, acquérir cette expertise permettra de mieux cerner le phénomène et d'être plus apte à le combattre.

De plus, réunir des spécialistes de l'extrême droite afin d'enrichir notre expertise en la matière n'est pas techniquement une entreprise insurmontable.

Ceci pourrait également mener au choix de quelques problématiques et au lancement d'études à ce sujet (en collaboration avec d'autres associations, des universités,...), tel l'ouvrage récemment édité par le M.R.A.X. à ce sujet (« Le vote d'extrême droite en Belgique francophone » par Jean FANIEL).

2. Le M.R.A.X. se doit de veiller à ce que les médias et les partis politiques restent mobilisés et vigilants quant à cette problématique.

En effet, il faut que la presse et les partis politiques démocratiques ne permettent pas aux idées d'extrême droite de prendre sournoisement de la place dans l'inconscient collectif de la population belge. En reprenant, de manière certes plus feutrée, certaines idées des partis d'extrême droite, ils en sont, même malgré eux, le relais. Et ce faisant, ils permettent ainsi à chacun de penser que *quelque part ils (ceux de l'extrême droite) ont raison après tout.*

Bien que les partis politiques soient déjà liés par une Charte de non-collaboration avec l'extrême-droite et que la presse wallonne semble plus responsable que son homologue flamande, il n'en reste pas moins que continuer à faire pression est nécessaire.

Une partie des électeurs d'extrême droite représente les « dégoûtés » de la politique. Que font les partis politiques à ce sujet ? Une réflexion a-t-elle été menée ? Y a-t-il eu une mobilisation ?

3. Dans son combat contre l'extrême droite ainsi que dans toutes ses activités, le M.R.A.X. ne doit pas présumer de ses forces. Les moyens humains et financiers sont une donnée importante dans la façon de gérer l'implication et la portée des actions à mener.

Dès lors, c'est, par exemple en collaboration avec d'autres associations, que le M.R.A.X. doit intervenir. Se joindre à d'autres associations, sans être les initiateurs de projets, demande quelquefois beaucoup moins de moyens et d'énergie, tout comme une participation active à des plate-formes.

Il faut également ne pas empiéter sur le travail d'autres organismes, tels que le CNAPD et « Extrême droite non merci ».

Notons que le CNAPD a d'ailleurs décidé de fixer une date en vue d'une action commune.

Il paraît judicieux que le M.R.A.X. développe, ou, à tout le moins, maintienne ses liens avec des associations flamandes pour échanger au sujet de la question de l'antiracisme en Flandre.

4. Le M.R.A.X. se doit également de réfléchir sur des modalités d'actions qui lui permettent d'utiliser son propre bagage :

- dénoncer et porter plainte ;
- développer un catalogue d'arguments à opposer à ceux, simplistes, de l'extrême droite. Par exemple, ce catalogue reprendrait des arguments dans différents registres. Etant donné que, lorsque l'on se retrouve face à un votant d'extrême droite, les arguments intellectuels et rationnels ne portent pas souvent leurs fruits, ce catalogue recenserait des arguments qui touchent aux « tripes », qui soient, pourquoi pas, ironiques et permettent de ridiculiser ceux de l'extrême droite.

Ce catalogue serait destiné à toute personne qui désire avoir des « réflexes à la parole » pour ne plus se sentir démunie face aux arguments d'extrême droite. Il faudrait donc également réfléchir au support sur lequel reposerait ce catalogue ;

- développer un axe de formation dans le cadre scolaire ou informatif. On pourrait, dans ce cadre, collaborer avec « école sans racisme » car ils ont déjà développé des outils. Il faut cependant garder à l'esprit que faire de bonnes animations sur le racisme n'est pas chose simple ;
- créer une exposition reprenant les discours d'extrême droite d'avant-guerre et mettant en avant le glissement qui s'opère aujourd'hui dans le discours politique est aussi une initiative intéressante. Elle aurait avant tout pour but de démontrer la bêtise du discours et viserait également à couper l'herbe sous le pied des autres partis qui pourraient être tentés de s'en inspirer ;
- Comment se positionner par rapport à nos voisins flamands ?
Il est difficile sur cette problématique de développer un axe d'actions communes.
Notamment, en raison de l'organisation des partis d'extrême droite qui est très différente entre le nord et le sud du pays et du succès beaucoup plus important de leur propagande dans le nord du pays.

Réagir, par exemple, aux dérives de la presse ou des politiciens flamands demanderait une dizaine de réactions par jour...

En même temps, ne pas agir en collaboration avec les organisations flamandes, ne pas mobiliser nos forces à leurs côtés, risquent de ne pas endiguer le phénomène.

AXE PROGRAMMATIQUE
« RACISME INSTITUTIONNEL »
EN MATIÈRE D'ASILE ET D'IMMIGRATION

En vue de présenter des objectifs et de définir des priorités, lors de la prochaine A.G., chaque groupe de travail est invité à faire un examen sérieux des activités du M.R.A.X. dans le domaine concerné. Il n'est pas possible de tout faire, il faut dégager du temps et des forces de travail pour répondre à de nouveaux appels

Un bref échange de vues réagit à cette mise en situation. Le racisme imprègne toute la matière de la politique d'asile et du droit des étrangers. Il faut échapper au raisonnement que naguère des hommes politiques ont tenu : occupons-nous d'intégrer ceux qui sont ici et tant pis pour les nouveaux arrivants. Si l'on fait un peu mémoire du passé du M.R.A.X., on voit que celui-ci a su discerner politiquement le champ où il y avait le plus grand danger de racisme et y a répondu (en 1966, en devenant M.R.A.X., fin des années 70 en étant cheville ouvrière d'Objectif 82 et en obtenant le « statut » de 1980 et la loi contre le racisme de 1981, plus tard, à partir de 1986 en prenant en charge le sort des demandeurs d'asile). Aujourd'hui les « nouveaux arrivants » (pas seulement demandeurs d'asile mais sans papiers de toutes sortes, Africains, Latins, Gens de l'Est...) risquent d'être victimes privilégiées du racisme, y compris institutionnel.

Pour avancer, le groupe entreprend un inventaire de ce qui se fait actuellement. En premier lieu la permanence sociale : les consultations portent presque exclusivement sur le droit des étrangers : titres de séjour, article 9/3, regroupement familial... Le M.R.A.X. fait encore partie de la Commission de régularisation devant laquelle arrivent les derniers dossiers. En prolongement, le FAM (Forum Asile-Migrations) et la plate-forme de vigilance (lieu de suivi des problèmes qui fait du travail « pointu »). Importantes aussi, les visites aux centres fermés. Quatre personnes en font au nom de M.R.A.X.. Le suivi surtout prend pas mal de temps. Il faut souligner l'importance politique de ces visites : elles donnent de l'autorité à notre parole. Le M.R.A.X. est le « maillon » belge du réseau de *Migreurop* qui dénonce l'enfermement en Europe. Il souligne le flou et l'arbitraire qui président aujourd'hui à la pratique des administrations, et à propos desquels on peut parler de « racisme institutionnel ».

Est-il possible, en tout cet ensemble, de distinguer ce qui nous est spécifique (et de nous dégager de certaines démarches en aiguillant les personnes vers d'autres instances) ? Par exemple en ce qui concerne les démarches d'intégration sociale. Le M.R.A.X. les entame souvent mais son expertise de la législation et de la pratique lui permet de fournir aux personnes la bonne orientation et, par ailleurs, cette expérience du terrain rend possible l'action politique. On voit contre quoi il faut lutter, ce qu'il faut dénoncer.

On rappelle encore l'équilibre à garder entre les services (la continuité et la disponibilité) et les campagnes, on note que cette matière du droit des étrangers concerne surtout (presque exclusivement) trois permanents au M.R.A.X.... d'où l'idée qu'on pourrait essayer de chercher de nouvelles forces...Surtout il ne faut jamais oublier que le M.R.A.X., par sa nature, par son objet social, doit être à l'écoute de l'actualité.

Tout cela étant, il semble quand même possible d'essayer de classer, et les matières, et les organes ou modes d'engagement qui concernent l'asile et l'immigration en deux classes, A et B. En classe A, **ce qui est actuellement absolument prioritaire**, en classe B, ce qui doit être gardé comme préoccupation mais peut être mis relativement « en veilleuse », au moins pour le moment.

I. DU POINT DE VUE DES MATIERES (OU THEMATIQUES)

En classe A :

la nationalité ;

le regroupement familial ;

l'enfermement et les expulsions ;

le suivi du 9/3 ;

la question des équivalences de diplômes pour étrangers venant en Belgique (examiner l'impact d'attitudes racistes dans le traitement de cette question).

En classe B :

la double peine

la régularisation (la régularisation, comme opération ponctuelle, arrive à sa fin),

le droit de vote,

les visas,

les résidents de longue durée.

II. DU POINT DE VUE DES ORGANES, MODES ET LIÉUX DE TRAVAIL

En classe A :

la permanence sociale,

la commission consultative (nb. Ne prend pas beaucoup de temps mais c'est une institution officielle où il importe de maintenir notre présence

la plate-forme de vigilance, (nb. Prolongement politique de la connaissance du terrain)

les centres fermés (visites et suivi),

migreurop.

En classe B :

la commission de régularisation,

le FAM,

le CIRE,

la coordination européenne pour le droit de vivre en famille.